

NOTE TECHNIQUE

Destinataire

Marie-Ève Simard, M. Env.
Chargée de projets, environnement
Boralex
marie-eve.simard@boralex.com

Expéditeur

Matthieu Féret, biologiste, M. Sc.
Chargé de projet
mferet@pescaenv.com
Carleton-sur-Mer

Transmission par courriel

*N/Réf. : BLXTMA00 / BLXTMA02 – Parcs éoliens de Témiscouata I et II
Suivi environnemental 2018 – Espèces floristiques exotiques envahissantes*

Version originale signée par

Rédaction : Matthieu Féret, biologiste, M. Sc.

en date du 2018-12-05

Mise en contexte

Les parcs éoliens de Témiscouata regroupent deux projets totalisant 75,2 MW et comptant 32 éoliennes :

- Le parc éolien de Témiscouata I (23,5 MW et 10 éoliennes) est en service depuis décembre 2014;
- Le parc éolien de Témiscouata II (51,7 MW et 22 éoliennes) est en service depuis décembre 2015.

Ces parcs sont situés sur les terres publiques des municipalités de Saint-Elzéar-de-Témiscouata et de Saint-Honoré-de-Témiscouata, dans la MRC de Témiscouata.

Dans une lettre datée du 10 octobre 2013 et citée à la condition 1 du décret 72-2014 concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation pour le parc éolien de Témiscouata II, l'initiateur s'est engagé à réaliser, pendant deux ans après la phase de construction, un suivi des espèces floristiques exotiques envahissantes (EEE) dans les zones sensibles où de la végétalisation a été effectuée. PESCA Environnement a été mandatée afin de réaliser ce suivi relatif à la deuxième et dernière année, en 2018. Le présent document est un court bilan faisant état des EEE détectées et de leur abondance.

1 Méthode

1.1 Recherche visuelle des EEE

Le suivi a été effectué le 31 juillet et le 4 août 2018. Une technicienne en bioécologie de PESCA Environnement a activement recherché les EEE dans les zones sensibles ayant fait l'objet d'une revégétalisation à la suite des travaux de construction. Les guides usuels en botanique ont été utilisés, au besoin, en complément de l'outil Sentinelle (MELCC, 2018).

1.2 Espèces potentiellement présentes

Le tableau 1 présente les EEE potentiellement présentes au Québec selon les types d'habitats. Cette information est tirée de Sentinelle, un outil du MELCC (2018). La recherche dans le contexte du présent suivi a particulièrement ciblé les espèces indiquées comme présentes au Québec, bien qu'une attention ait été portée à toutes les EEE.

Tableau 1 Liste des espèces végétales exotiques envahissantes potentiellement présentes dans les parcs éoliens de Témiscouata I et II

Nom français	Nom latin	Présence confirmée au Québec	Habitat / type
Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	Oui	Milieu terrestre
Aloès d'eau	<i>Stratiotes aloides</i>	Non	Milieu humide / émergente
Alpiste roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Anthriscue des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Oui	Milieu terrestre
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>	Oui	Milieu terrestre
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Oui	Milieu terrestre
Butome à ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Cabomba de Caroline	<i>Cabomba caroliniana</i>	Non	Milieu humide / submergée
Châtaigne d'eau	<i>Trapa natans</i>	Oui	Milieu humide / flottante
Consoude officinale	<i>Symphytum officinale</i>	Oui	Milieu terrestre
Dompte-venin de Russie	<i>Cynanchum rossicum</i>	Oui	Milieu terrestre
Dompte-venin noir	<i>Cynanchum louiseae</i>	Oui	Milieu terrestre
Égopode podagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>	Oui	Milieu terrestre
Élodée dense	<i>Egeria densa</i>	Non	Milieu humide / submergée
Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	Oui	Milieu terrestre
Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	Oui	Milieu terrestre
Faux-nymphéa pelté	<i>Nymphoides peltata</i>	Oui	Milieu humide / flottante
Gailllet mollugine	<i>Galium mollugo</i>	Oui	Milieu terrestre
Glycérie aquatique	<i>Glyceria maxima</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Oui	Milieu humide / flottante
Hydrille verticillé	<i>Hydrilla verticillata</i>	Non	Milieu humide / submergée
Impatiente glanduleuse	<i>Impatiens glandulifera</i>	Oui	Milieu terrestre
Iris faux-acore	<i>Iris pseudacorus</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Jacinthe d'eau	<i>Eichhornia crassipes</i>	Oui	Milieu humide / flottante
Laitue d'eau	<i>Pistia stratiotes</i>	Non	Milieu humide / flottante
Miscanthus commun	<i>Miscanthus sacchariflorus</i>	Oui	Milieu terrestre
Myriophylle à épi	<i>Myriophyllum spicatum</i>	Oui	Milieu humide / submergée
Myriophylle aquatique	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Non	Milieu humide / submergée
Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Oui	Milieu terrestre
Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	Oui	Milieu terrestre
Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>	Oui	Milieu terrestre
Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>	Oui	Milieu terrestre
Pétasite du Japon	<i>Petasites japonicus</i>	Oui	Milieu terrestre
Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i>	Oui	Milieu humide / submergée
Renouée de Bohême	<i>Fallopia x bohemica</i>	Oui	Milieu terrestre
Renouée de Sakhaline	<i>Fallopia sachalinensis</i>	Oui	Milieu terrestre
Renouée du Japon	<i>Fallopia japonica var. japonica</i>	Oui	Milieu terrestre
Rorippe amphibie	<i>Rorippa amphibia</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Salvinia	<i>Salvinia sp.</i>	Non	Milieu humide / flottante
Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	Oui	Milieu terrestre

Source : Préparé à partir d'informations tirées du MELCC (2018)

2 Résultats

Trois espèces exotiques envahissantes ont été identifiées en juillet et août 2018 : l'alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*), le panais sauvage (*Pastinaca sativa*) et le roseau commun (*Phragmites australis*). Les informations complémentaires sont présentées au tableau 2.

Tableau 2 Espèces exotiques envahissantes identifiées en 2018 dans les parcs éoliens de Témiscouata I et II

Site	Espèce détectée	Superficie approximative de la colonie (m ²)	Coordonnées, NAD83 MTM7	
			X (m)	Y (m)
1	Alpiste roseau (<i>Phalaris arundinacea</i>)	1	410 265	5 280 027
2	Panais sauvage (<i>Pastinaca sativa</i>)	< 1	408 813	5 278 471
3	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	1	409 056	5 277 245
4	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	< 1	407 941	5 278 016
5	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	< 1	406 002	5 275 180
6	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	< 1	406 280	5 276 281
7	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	1,5	406 285	5 276 281
8	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	< 1	406 745	5 276 357

Aucune EEE n'a été détectée aux quatre sites où des mesures d'éradication ont été mises en œuvre durant l'automne 2017, suite à la détection de l'alpiste roseau et du roseau commun lors de la première année de suivi.

3 Causes potentielles d'introduction

Dans une lettre datée du 14 mars 2018 adressée à l'initiateur, la Direction de l'expertise en biodiversité du MELCC souhaitait obtenir des précisions concernant les causes potentielles d'introduction d'EEE. Les parcs éoliens de Témiscouata sont situés sur des terres publiques libres d'accès. Le transport routier et le vent peuvent constituer des voies d'introduction et de dispersion d'EEE, notamment par les véhicules et les eaux de drainage le long des chemins forestiers (Hammoudi, 2018). Par ailleurs, la présence d'EEE avait été confirmée sur le territoire avant d'entreprendre la construction des parcs éoliens.

Références

Hammoudi, A. (2018). *Limiter la prolifération des plantes exotiques envahissantes dans le sud du Québec : étude du cas de la municipalité d'Ogden*, Université de Sherbrooke. Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.).

MELCC (2018). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. *Sentinelles - Outil de détection des espèces exotiques envahissantes*. Repéré en août 2018 à <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelles.htm>.